

DEMANDE DE PRÊT DE PANNEAUX DE CIRCULATION POUR UNE INTERVENTION SUR LE DOMAINE PUBLIC RÉALISÉE PAR UN PARTICULIER

Toute demande incomplète, imprécise ou hors délai (10 jours avant) ne sera pas prise en compte.

Nom – Prénom : _____

Adresse complète : _____

Téléphone (obligatoire) : ____/____/____/____/____

Adresse e-mail : _____

Déménagement Emménagement Autres : _____

Date souhaitée de l'occupation : du _____ au _____

Adresse d'intervention (si différente de l'adresse ci-dessus) :	Autres précisions éventuelles :
Nombre de panneaux :	Types de panneaux :

Les panneaux sont à retirer du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 16 h à l'adresse suivante :
(autres horaires possibles sur rendez-vous)

**Centre Technique Municipal
Pôle Administratif
9 rue d'Alençon
49300 CHOLET
02 72 77 21 20**

Les panneaux relèvent de votre responsabilité. Toute détérioration, perte ou non-restitution sera facturée.

Je serai tenu(e) responsable en cas de détérioration et/ou de non restitution dans le délai imparti.
(Pour information, le coût d'un panneau est de 190 € TTC)

Signature du pétitionnaire	Paraphe Collectivité	Retrait le :
		Retour le :

Vous recevrez une notification par courriel lors de l'envoi de l'arrêté vous invitant à venir récupérer les panneaux en prêt (réservés exclusivement aux particuliers et **à retourner après utilisation sous 48 h**) au Centre Technique Municipal. – 9 rue d'Alençon – 49300 Cholet.